

Compte-rendu
du Conseil d'administration de SNL Essonne
du 5 février 2020
à Marolles en Hurepoix

Présents : Françoise Bastien, Marie-Claire Bidaud, Sophie Elie, Michel Julian, Françoise Manjarrès, Marie-Noëlle Thauvin, Viviane Motta, Gérard Cuvelier, Marie-Noëlle Mistou , Michel Brunet, Noël Brossier, Ali Amrouche, Anne Olivier.

Invité permanent : Jean-Marc Prieur, directeur.

Invité: Hervé de Féraudy

Représentants du personnel: Frédéric Gaumer, Caroline Clément.

Observateurs : Brigitte Désir.

Excusés : Pascal Sautelet, Michel Peyronny, Marie-Noël Mistou

La séance a été ouverte à 20 heures 15.

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du CA du 18 décembre 19
2. Campagne électorale en présence d'Hervé de Féraudy
3. Projets MOI
4. Point sur les Etats Généraux : approuver la synthèse des axes prioritaires
5. Comité de médiation
6. Questions diverses

On commence par un tour de table de présentation en l'honneur de Frédéric Gaumer qui nous rejoint. La présidente Françoise Bastien prend acte de la démission de Michel Peyronny qui a un empêchement durable. Chacun comprend et regrette.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 18 décembre 19

Michel Brunet souhaite reprendre un passage inexact du paragraphe consacré à Prologues.

Après correction, le compte-rendu du CA du 18 décembre est validé à l'unanimité.
--

2. Campagne électorale, en présence d'Hervé de Féraudy

Jean-Marc Prieur distribue le kit campagne proposé par Karine Laymond (SNL Union) et la

présentation de SNL en 6 pages. Hervé de Féraudy l'explique.

Ce kit a été conçu non seulement comme outil de présentation de SNL pour les municipales, mais comme outil de suivi et de collaboration. Il nous faut tendre vers plus de présence dans la vie publique, or les maires appartiennent à diverses instances qui dépassent les municipalités. Ils pourront s'appuyer sur ce document.

La plaquette "Agir contre le mal-logement" permet aussi de montrer notre solidité puisqu'on nous confie de grosses opérations. Les administrateurs disent leur admiration pour la qualité de ce document.

Le kit contient des suggestions pour aborder les candidats, les questions possibles et un modèle de lettre à utiliser si on veut, une plaquette très claire de collaboration.

On y trouve aussi des annexes des communes carencées (Nota bene : les documents datent de 2015. Jean-Marc Prieur souligne que ces chiffres correspondent à un document triennal qui va jusqu'à 2018 et que les municipalités n'en ont pas d'autres). Enfin, il y a un document dressant le nombre de nos logements par commune.

Question : doit-on aller voir des candidats du rassemblement National ? S'ils se retrouvent dans les conseils municipaux, ils pourraient prendre ombrage d'avoir été écartés. Il est important de bien distinguer ces rencontres d'une collaboration. Mais en dernier ressort, c'est à chaque groupe de prendre la décision selon les sensibilités.

F. Bastien pose la question de ce que nous devons faire dans le cas des villes qui sont déjà fortement pourvues de logements sociaux. Serait-ce perte de temps, ou notre association peut-elle quand même demander un rendez-vous en insistant sur notre attachement à la mixité sociale et aux particularités d'accompagnement de SNL ? Réponse oui, on y va partout où c'est possible.

A ce propos Sophie Elie signale qu'à Massy, des rencontres sont déjà prévues, avec une précision sur le type de logement social de cette ville (logement étudiant à 600 euros). Michel Julian dit qu'à Montgeron, il est question de détruire 296 logements sociaux vétustes, mais sans proposition de relogement obligatoire dans la ville. En effet, autrefois, les gens devaient être relogés dans leur ville même, maintenant c'est dans la communauté d'agglomérations. Savigny-sur-Orge fait des destructions massives de logements sociaux dégradés alors que la ville est déjà carencée en logements sociaux. Il faut donc affiner les études en sachant que les municipalités dépendent des chiffres donnés par les organismes HLM : voir par exemple de quel type de logement social il s'agit et quels sont les projets.

Les intergroupes peuvent être en soutien des groupes locaux. Il serait bon que dans chaque groupe local on trouve un correspondant pour les rencontres avec les candidats. Chercher les candidats, demander les rendez-vous, s'y rendre disponible est un véritable travail qu'on ne peut attendre de tous. Etienne Primard, Camille Peton, Françoise Bastien et Hervé de Féraudy

peuvent épauler les groupes sur demande. Adopter la souplesse pour les rendez-vous, de visu si possible, mais aussi par téléphone ou par mail.

Quelle publicité interne ou externe donner aux rencontres avec les candidats ? Gérard Cuvellier insiste sur la fidélité à nos objectifs de base et préconise de rester dans la souplesse et la positivité des relations.

On ne fera donc pas systématiquement de compte-rendu. Anne Olivier propose qu'on puisse quand même faire savoir, par exemple sur le site de SNL, qui nous reçoit ou pas. Cela clarifie l'intérêt des candidats par rapport au logement social sans lourdeur. On peut suggérer aux bénévoles d'utiliser les réseaux sociaux : Facebook et twitter, plus réactifs que la newsletter et le site, ne serait-ce que pour signaler quand nous avons été reçus. Jean-Marc Prieur indique que la page fb est de plus en plus consultée.

Sandra Leroy propose des documents de la commission PPP, suite à la réunion de la vie associative inter SNL D et l'idée de soirées débats auxquelles nous pourrions venir pour défendre SNL (Cf. La PJ envoyée aux administrateurs). L'idée est bonne mais le calendrier est trop serré. D'autre part, en Essonne, nous avons des réunions pour les responsables de groupes, que n'ont pas les autres SNL. Pour ces dernières, ce type de soirées débat permet une réflexion dont les bénévoles n'ont pas l'occasion par ailleurs.

Le texte d'accompagnement du kit à envoyer aux coordinateurs/trices des GLS sera rédigé à la réunion de la Vie associative du lendemain du CA et envoyé au plus tôt.

3. Projets Maîtrise d'ouvrage.

On a livré 16 logements en 2019 , et en 2020 nous livrerons 10 logements maximum.

Jean-Marc Prieur rappelle que le temps des chantiers et celui des bénévoles n'est pas le même. Un nouveau document concernant les opérations en cours et à venir sera disponible pour l'AG. Il sera utile aussi pour le calendrier de constitution des groupes locaux. Par exemple, des bénévoles de Brunoy devraient être actuellement intégrés aux groupes voisins vu que la finalisation du projet ne sera pas possible avant 2023, 2024. Cela se fait déjà : à Gometz le Châtel, une personne vient de Gif.

Caroline Clément rappelle la question du nombre de travailleurs sociaux en relation avec nos logements. C'est un sujet de vigilance pour le CA et le directeur qui mentionne que Niels Leblanc est arrivé le 2 janvier et qu'il reprendra le secteur d'Aziz autour des Molières.

4. Point sur les Etats Généraux : approuver la synthèse des axes prioritaires

La réponse de Françoise Bastien a été envoyée par mail , puis modifiée après la réponse de

Sophie Elie. Ce document est important et nous engage. Il sera envoyé à l'Union.

Après relecture, le document est validé à l'unanimité.

5. Comité de médiation

Le texte proposé par Chantal Penarguear et Gérard Cuvelier a déjà été discuté en Vie associative mais on en repose les bases suite au questionnement des représentants du personnel.

A l'évidence, la discussion a montré que ce document ne peut pas être proposé à la validation du CA maintenant. N'étant pas finalisé, et n'étant pas non plus urgent, il sera retravaillé à la lumière de nos débats.

6. Questions diverses

Compteurs Linky

Sophie Elie amène le sujet du compteur Linky qui s'est posée à Massy. Un non de locataire est-il un nient ? Jean-Marc Prieur signale que sur tous les logements que nous produisons aujourd'hui, c'est Linky ou rien. Pour le parc existant, les locataires réfractaires subissent des pressions, et selon le directeur, il vaut mieux céder.

Indépendamment du débat sur l'émission d'ondes, le Linky facilite la mise à jour des compteurs en cas de changement de locataire. De même, le linky adapte le flux électrique aux habitudes. De cette façon toutefois, il en devient intrusif : tout le monde peut savoir quelle est la vie de chacun, les variations dans l'emploi du temps et le nombre d'habitants etc.

Françoise Bastien pose la question de savoir qui serait favorable au refus du Linky. Dans les parties communes, la position est indéfendable. Finalement, les administrateurs ne s'opposent pas au refus d'un compteur Linky par un locataire qui aurait son compteur dans son appartement. Ils votent la résolution suivante sur la proposition de Michel Brunet.

SNL Essonne ne s'oppose pas à l'installation du compteur linky.
Résolution adoptée par 11 voies pour, 2 contre.

Chocolat :

Dany Aupeix, initiatrice et responsable de cette action, est satisfaite de l'opération chocolats, et relève une implication excellente des groupes : 1830 kg de chocolats ont été vendus. Cette opération est vieille d'une vingtaine d'années. Au départ pour payer la quote-part des logements de Grange Leroy, elle a ensuite été étendue à tout SNL Essonne. SNL a engrangé

pour les fêtes de 2019 un bénéfice de 28650, 47 euros. Cette somme n'apparaît pas dans les dons.

Tous les groupes n'étant pas encore impliqués, l'an prochain, nous accentuerons la communication envers eux, ainsi qu'auprès des entreprises qui ont de gros contrats avec nous. Remarquons que l'investissement demandé aux bénévoles est assez lourd, car il faut distribuer les chocolats une fois reçus. C'est par ailleurs un moyen agréable de recruter des bénévoles. Faire connaître le montant récolté est donc à la fois un remerciement et un encouragement.

Jean-Marc Prieur rappelle que nous sommes en règle au point de vue fiscal puisque l'on affecte ces résultats à une manifestation spécifique de SNL.

Résultats de l'activité.

108 ménages ont été relogés cette année, dont 48 étaient là depuis plus de deux ans et bénéficiaires de minima sociaux. Soit dans un logement sur trois, soit tous les deux ou trois jours un ménage sort ou entre d'un de nos logements. Cela montre que notre système fonctionne. Nous logeons aussi 143 enfants dans nos appartements. C'est mieux que l'an dernier. Attention néanmoins à ne pas mettre trop tôt dans des logements de droit commun des ménages encore trop fragiles et peu autonomes. Les accords collectifs préfectoraux sont cependant à respecter.

Présidence

Madame la présidente rappelle que dans quelques mois elle ne sera plus présidente et demande à chacun de réfléchir à cette situation d'une façon d'autant plus pressante que les mois passent.

La séance est levée à 22h45

La présidente
Françoise Bastien

La secrétaire
Françoise Manjarrès